

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

FÉDÉRATION
ASSISES DE PRINTEMPS

ACTIVITÉS
LIVRETS PÉDAGOGIQUES BAFA

ACTIONS

FOCUS
BÉNÉVOLAT

MAI/JUIN 2019 | N°2566



La fédération sport et culture.

BÉNÉVOLAT

SOMMAIRE

MAI - JUIN 2019 N° 2566

REJOIGNEZ-NOUS



@laFSCF

www.fscf.asso.fr

ÉDITO 3

ÉLU ASSOCIATIF, ÉLU POLITIQUE,
MÊME COMBAT !

ÉCHOS 4

4 | LES ÉCHOS, 3 QUESTIONS
À ET LE CARNET

9 | LES ÉCHOS DES RÉSEAUX SOCIAUX

FÉDÉRATION 10

10 | ASSISES DE PRINTEMPS

13 | CAMP FICEP :
CAP SUR L'ALLEMAGNE

14 | CLASSEUR DIMAKID :
UN OUTIL INDISPENSABLE

ACTIVITÉS 18

16 | PLEINS FEUX SUR LE COMITÉ
DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE

18 | LES RENCONTRES CULTURE
DE LA COFAC

22 | ACTIVITÉ INNOVANTE : LE POUND

FORMATIONS 24

24 | LE COMPTE PERSONNEL
DE FORMATION

26 | LES ANIMATEURS CITOYENS DU BAF

ACTIONS 30

28 | BÉNÉVOLAT :
POURQUOI ET COMMENT ?

Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
DURÉE ILLIMITÉE

Siège social FSCF 22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 / FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Directrice de la publication : LUCIE RENAULT
Rédactrice en chef : CAROLINE PARADIS

Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU, JEAN
FOURNIER, PHILIPPE BLANC, LAURENCE SAUVEZ, LUCIE
RENAULT, CAROLINE PARADIS ET JOSÉPHINE LHOPITAUT,
JEAN-MARIE JOUARET

Relecture : JEAN FOURNIER, GÉRARD BRIAUD, PHILIPPE
BLANC, CLAUDE SCHMIT, JEAN-MARIE JOUARET, LAURENCE
SAUVEZ, CAROLINE PARADIS ET JOSÉPHINE LHOPITAUT

Crédits photos : FSCF, ISTOCK, MARION LACROIX, CAROLINE PARADIS,
JOSÉPHINE LHOPITAUT, ATAOJMC, MATHIEU AUCHER

TIRAGE : 7000 EXEMPLAIRES / DÉPÔT LÉGAL AVRIL 2019

Abonnement annuel : 15 EUROS
ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Numéro de commission paritaire : 0419684322

Maquette et exécution : CITHÉA COMMUNICATION
178, QUAI LOUIS BLÉRIOT. 75016 PARIS
TÉL : 01 53 92 09 00 / FAX : 01 53 92 09 02
EMAIL : CONTACT@CITHEACOMMUNICATION.FR
WEB : WWW.CITHEACOMMUNICATION.FR

Impression : CENTR'IMPRIM
RUE DENIS PAPIN - ZI "LA MOULÈRE" - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32
FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



ÉLU ASSOCIATIF, ÉLU POLITIQUE, MÊME COMBAT !

Ce numéro des Jeunes présente un dossier sur les multiples formes du bénévolat. Il faut se rendre à l'évidence, le bénévolat en France n'est pas en baisse. Il reste l'expression d'une générosité naturelle de nos concitoyens qui aspirent à faire communauté et à prendre en main une partie de notre destinée collective, chacun selon ses moyens, selon la nature et le degré d'engagement souhaités, selon ses propres aspirations, désirs ou besoins.



JEAN FOURNIER
CONSEILLER DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Le constat est encourageant. Mais un souci toutefois : toutes les formes de bénévolat ne remportent pas le même succès. À un certain niveau de responsabilité, les rangs sont plus clairsemés. L'élu associatif en vient à partager, avec la même intensité, des tracasseries de même nature que ceux de l'élu politique comme les maires des petites et moyennes communes. Les tourments des uns viennent rejoindre ceux des autres (équilibres financiers très difficiles à tenir, gestion administrative de plus en plus compliquée, gestion des ressources humaines risquée, etc.).

Las de leur condition, nombre de maires songeraient à ne pas se représenter lors des municipales 2020. Qu'en sera-t-il de nos élus associatifs ? Chacun a déjà pu constater qu'il n'y a en général déjà pas pléthore de candidats aux postes de grandes responsabilités fédérales ou associatives.

Il ne faut pas se décourager. Le bénévolat est la ressource essentielle de notre vie associative, des richesses humaines, sociales, artistiques, techniques qu'elle crée et dispense pour l'accomplissement particulier et dans l'intérêt général. Nous nous devons donc d'agir. Il faut solliciter les pouvoirs publics et aussi les pouvoirs privés pour que soit facilitée et soutenue la fonction d'élu associatif.

Mais, sortant de la revendication, il faut aussi repérer les compétences, convaincre, donner envie, encourager l'engagement autour de nous. Chacun a en soi une envie, plus ou moins grande, de changer le monde, d'améliorer l'avenir, le nôtre et celui de nos enfants. Nous pouvons participer à ce changement avec des projets qui ont du sens et un environnement associatif ouvert et joyeux. Ces projets nous les avons, ils sont dans le projet de développement fédéral et pour l'environnement, il nous appartient de le faire vivre.

Pour entraîner il nous faut du dynamisme et aussi exprimer une certaine joie de faire et de vivre. Les ingrédients sont là, rêvons un peu, y-a plus qu'à, et nous aurons dans toutes nos structures des dirigeants bénévoles sereins, convaincus et joyeux...

AGENDA

MAI

DU 17 AU 19

- CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL DE GYMNASTIQUE MIXTE À SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44)

DU 25 AU 26

- CHAMPIONNAT NATIONAL 3 DE GRS À ÉPINAY-SOUS-SÉNART (91)

DU 30/05 AU 01/06

- COUPES NATIONALES VÉTÉRANS DE BASKET-BALL À ARGENTAN (61)

JUIN

DU 1^{er} AU 2

- FINALES NATIONALES DE FOOTBALL U15/ U17 À SAINT-GENEST MALIFEAUX (42)

DU 5 AU 6

- CHAMPIONNATS NATIONAUX VÉTÉRANS DE BOULES LYONNAISES À SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42)

DU 7 AU 9

- GRAND PRIX NATIONAUX DE MUSIQUE À BAYONNE (64)
- CHAMPIONNAT NATIONAL DE TENNIS DE TABLE À LA RAVOIRE (73)
- CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES DE GYMNASTIQUE MASCULINE À MONTOIR-DE-BRETAGNE (44)
- CHAMPIONNAT NATIONAL 2 DE GRS À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (69)

DU 7 AU 10

- RENCONTRES NATIONALES DE RANDONNÉES ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE À ORMOY-LA-RIVIÈRE (91)

DU 8 AU 9

- CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION À VICHY (03)
- RENCONTRES NATIONALES DE DANSES À MONTLUÇON (03)

DU 15 AU 16

- FINALES VÉTÉRANS DE FOOTBALL À MARSEILLE (13)

DU 22 AU 23

- FINALES U9-U11-U13 DE FOOTBALL À BORDEAUX (33)
- CHAMPIONNAT NATIONAL DE TWIRLING PAR ÉQUIPES À LA-ROCHE-SUR-YON (85)

DU 29 AU 30

- CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOULES LYONNAISES À DARDILLY (69)
- CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES F2-F3 DE GYMNASTIQUE FÉMININE À ARMENTIÈRES (59)

JUILLET

DU 6 AU 7

- CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES F-F1 DE GYMNASTIQUE FÉMININE À LIMOGES (87)
- CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR À L'ARC À VILLARS-LES-DOBES (01)

LE TROPHÉE MICHEL ROCOLLE S'EST TENU À EAUBONNE



Le samedi 16 mars dernier, six équipes venant de toute l'Ile-de-France se sont retrouvées à la piscine intercommunale d'Eaubonne pour participer au trophée national *Michel Rocolle*.

Cette compétition, la seule dont le classement se fait par équipe, met à l'honneur les performances des nageurs exclusivement sur des longueurs de 100, 200 et 400 mètres quatre nages (papillon, dos, brasse, crawl). Autant dire que les encouragements allaient bon train. L'ambiance était particulièrement

conviviale et l'esprit sportif au beau fixe.

Il faut souligner la qualité de l'accueil par le club organisateur, la *Jeanne d'Arc d'Eaubonne Natation* (JAEN) qui a su recevoir les 73 nageurs avec efficacité et bienveillance, soutenu par une vingtaine de bénévoles qui ont assuré l'entrée, la buvette, le jury ainsi que le buffet festif clôturant la manifestation.

Le président général Christian Babonneau, celui du comité régional Ile-de-France, Bruno Gendron, président du comité régional Île-de-France, Jacqueline Rocher, déléguée à la natation au comité directeur, Jacques Lagarde président du comité départemental FSCF du Val-d'Oise, Gérard Santoro, conseiller technique national, ainsi que Monsieur le Maire, Grégoire Dublineau, ont fait l'honneur d'être présents lors de cette manifestation placée sous le signe de la bonne humeur.

GYM FORM' : SE FORMER À L'ANIMATION

Tonique ou douce, s'appuyant sur les activités de la forme traditionnelles ou les nouvelles tendances, plutôt gymnique ou dansée, la Gym Form' est un concept spécifique de la fédération qui permet de pratiquer une activité physique à tout âge et pour tous les niveaux de forme. Pour encadrer les activités Gym Form', la fédération a revu son cursus de formation, et les prochaines sessions débuteront la saison prochaine. Vous souhaitez encadrer ? Vous souhaitez vous engager pour votre association dans le développement de la Gym Form' ? Ne ratez pas les inscriptions, le calendrier sera disponible cet été sur le site internet de la fédération sur www.fscf.asso.fr.

270 GYMNASTES ENGAGÉS AUX FINALES DES COUPES NATIONALES

Le week-end du 16 et 17 mars, le comité régional Ile-de-France organisait les finales des coupes nationales mixtes de gymnastique au CDFAS d'Eaubonne (95). La cinquantaine de bénévoles a accueilli près de 80 gymnastes masculins et 190 gymnastes féminines provenant de plus de 70 associations, ainsi que quelques 120 juges, les entraîneurs, et les supporters venant des quatre coins de la France.

Tous ont été enchantés par le très beau plateau de gymnastique installé dans cette salle d'athlétisme couverte.

Au terme d'une journée de compétition de haut niveau, le palmarès a été dévoilé : chez les féminines, les associations d'Estaires, Dax, Cysoing, Nantes et Chambéry ont été mises à l'honneur ; chez les masculins, Villefranche-sur-Saône, Herrlisheim et Montoir-de-Bretagne sont montés sur la

plus haute marche du podium dans les différentes catégories.

Une minute d'applaudissement a été réalisée en l'honneur de Pierre Baudouin, ancien responsable de la commission nationale de gymnastique masculine, décédé en octobre dernier.

Le dimanche, les finales par appareil ont réuni les meilleurs gymnastes masculins et féminins aux différents agrès.

LES 70 ANS DE LA FIHEZAMA



Fondée en 1948, l'association *Fitaizana ny Herin'ny Zatovo Malagasy (FIHEZAMA)*⁽¹⁾ a célébré son 70^e taona (70^e anniversaire) du 24 septembre au 3 octobre derniers.

Les festivités ont eu lieu à Antananarivo

(Tananarive la capitale). Une délégation de la fédération composée de Gérard Briaud, secrétaire général, Valérie Belsito, trésorière générale, Martine et Philippe Jullien, Monique Crosio et Annick Louvard ont pu assister à de nombreuses démonstrations organisées dans le théâtre de verdure de la ville :

- sports de combat spécifiques à la Grande Île,
- nouvelle activité twirling,
- chants et musique.

Des médailles furent également remises aux sportifs et chanteurs ainsi qu'aux principaux participants français et malgaches avec la remise de médailles du 70^e taona.

Le lendemain, à l'issue de la messe dominicale, un repas offert par la fédération a réuni les principaux acteurs de la journée en présence du président général de la FIHEZAMA, Solofomampianina Rakotobe, et de Joseph Randremampionona, fidèle secrétaire général.

Les relations amicales des deux fédérations restent affectives. En route vers le 80^e taona !

⁽¹⁾ La FIHEZAMA a été créée en 1948 comme union départementale de la FSF

LANGUE DES SIGNES : L'INITIATIVE DU CD NORD PLAÎT !

Suite aux retours positifs sur la première sensibilisation à la langue des signes française le 20 octobre 2018, le dispositif a été reconduit le 2 mars dernier.

Le comité départemental Nord, porteur du dispositif PAIPS 59 (Parcours d'accompagnement individuel vers les pratiques sportives), soutenu par la Fondation de France, propose des formations spécifiques tout au long de l'année sur l'ensemble de son territoire.

Cet événement a été mis sur pied par Laura Péron, agent de développement, avec l'aide de Florine Morelle, service civique.

Au programme : découverte, initiation, partage et échange, sans utilisation de la parole. Près de 30 personnes venant de toute la région étaient présentes.

Menée par Hélène Frison, formatrice en langue des signes française, cette initiation a permis l'apprentissage de quelques signes par tous, dans une ambiance chaleureuse.

Après ce 2^{ème} succès, l'expérience sera reconduite sur une journée complète.



De plus, d'autres formations verront le jour en 2019 :

- Gestion d'un groupe de personnes en situation de handicap,

- adaptation technique et pédagogique des activités proposées,
- formation civique et citoyenne : découverte des pratiques handisportives (Service civique).

LA SEMEUSE REMPORTE LE TROPHÉE DES CLUBS AUX VICTOIRES DU SPORT 2019

Le 8 mars dernier, la 11^{ème} cérémonie des Victoires du sport était organisée par la ville de Nice, au Palais des congrès.

La Semeuse, association affiliée à la fédération, s'est vue décerner le 1^{er} prix du *trophée des clubs* suite à la réalisation d'une vidéo destinée à promouvoir la pratique de l'une de ses sections, la natation.

Pour cette première édition, la *Semeuse* a été distinguée parmi les 18 clubs niçois en lice (le territoire en compte 700 au total), aux côtés de trois autres champions récompensés pour avoir hissé les couleurs

de la ville sur les podiums internationaux en 2018.

Ce prix vient récompenser l'ensemble des actions que mène l'association dans le domaine de l'accessibilité et de la promotion du sport depuis 115 ans.

La section natation de *la Semeuse* compte près de 600 licenciés et s'est enrichie depuis 4 ans d'un programme *Forme Santé détente* qui est la déclinaison, au niveau local, du programme *Atoutform*.

La fédération félicite *La Semeuse* pour l'attribution de ce prix et la remercie de son action et de sa fidélité.



PLUS D'INFORMATIONS :

www.lasemeuse.asso.fr

VALORISATION DU SPORT FÉMININ

Roxana Maracineanu, ministre des Sports, a participé à une série d'événements les 7 et 8 mars, mettant en valeur le sport féminin sous l'angle du haut niveau, de l'insertion sociale et de l'émancipation. À trois mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de football féminin en France (7 juin – 7 juillet) et alors que la journée internationale des droits de la femme était célébrée le 8 mars, Roxana Maracineanu a tenu à rappeler que *si l'égalité femme-homme est la grande cause du quinquennat du Gouvernement et du Président de la République, nous avons besoin de relais, que ce soit des associations, des clubs sportifs, des acteurs privés, des entreprises. C'est essentiel.*

Les différents événements auxquels a participé la ministre - *Tous avec nos Championnes* au siège de TF1 ; conférence de presse *Fight For Dignity* sur le thème du sport comme outil thérapeutique pour les femmes victimes de violences ;



conférence organisée par Femixsport et la Française des jeux sur le thème de la *féminisation de la gouvernance du sport* ; lancement du programme *Allez Les Filles* par la Fondation *Paris Saint-Germain* – ont également été l'occasion de confirmer que la politique volontariste de féminisation du

sport menée par le ministère a déjà permis de faire évoluer les mentalités, de produire des solutions innovantes et concrètes afin d'encourager la pratique pour toutes en sensibilisant durablement aux bienfaits du sport.

ACTEURS DU SPORT : QUELS OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES ET LES DISCRIMINATIONS ?

ACTEURS DU SPORT :

7 OUTILS À VOTRE DISPOSITION

POUR MIEUX PRÉVENIR AU QUOTIDIEN LES INCIVILITÉS, VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Cette fiche vous propose un état des lieux à jour sur les outils du ministère des Sports en matière de prévention vis-à-vis de certaines dérives dans le champ du sport. Il s'agit d'outils mis à votre disposition pour accompagner vos actions de sensibilisation, de formation et/ou de communication.

Le ministère des Sports a mis à disposition des acteurs du monde sportif un document récapitulatif des différents outils à leur disposition pour agir en matière de prévention des violences et des discriminations. Un guide qui s'adresse aux pratiquants, aux supporters, aux formateurs, ou encore aux structures, tous ayant un rôle à jouer dans la bonne gestion de l'écosystème sportif.

Sept outils sont ainsi mis en avant, avec entre autres des éclairages juridiques ou des guides téléchargeables permettant d'avoir toutes les clés en main pour agir convenablement face à des dérives éventuelles.

Ce document a également pour vocation d'accompagner la communication, la sensibilisation et la formation des organismes et des personnes sur des sujets parfois difficiles à appréhender, voire tabous. Une mesure qui se veut dans le prolongement d'un sport au service de la citoyenneté et vecteur de valeurs pour tous, sans exception.

PLUS D'INFORMATIONS :

<https://bit.ly/2UaPdrO>

QUATRE NOUVEAUX SPORTS AU PROGRAMME POUR PARIS 2024

Skateboard, breakdance, escalade et surf. La décision finale est tombée le 21 février dernier : ce seront ces quatre disciplines que le comité d'organisation Paris 2024 présentera au CIO.

Un choix qui s'inscrit dans la continuité des *Jeux révolutionnaires* souhaités et maintes fois mis en avant par le comité d'organisation. Avec la volonté de se tourner davantage vers la jeunesse par le choix de sports où le spectaculaire et la créativité priment. Les Jeux ont ce défi permanent de se connecter aux nouvelles générations. *Si nous voulons développer la pratique sportive des jeunes, il est plus facile de le faire avec des sports qui leur parlent* a ainsi déclaré Tony Estanguet.



Un discours entretenu par la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, qui a décrit un besoin de donner l'image d'une France *créative, inspirée, et connectée.*

L'exemple du breakdance, dont le choix a résonné comme une petite surprise dans le monde olympique, est en ce point assez intéressant. Sport plutôt atypique sur le papier, l'intégrer fut *une évidence car il*

parle à la jeunesse du monde entier selon Aurélie Merle, directrice associée aux sports du COJO (Comité d'organisation des Jeux olympiques).

La jeunesse du monde entier, peut-être, mais surtout la jeunesse française, puisqu'on recense un million de B-boys et de B-girls, noms donnés aux pratiquants de breakdance, en France, ce qui en fait le deuxième pays en la matière derrière les États-Unis.

Une présence locale qui représente un fait très important au regard des organisateurs, qui aspirent ainsi à susciter beaucoup d'engouement autour des épreuves.

ANNE CORDIER DEVIENT PRÉSIDENTE DU CROS DES PAYS-DE-LA-LOIRE

La fédération félicite chaleureusement Anne Cordier, élue présidente du comité régional Olympique et Sportif des Pays-de-la-Loire pour 2 ans, à l'occasion de l'assemblée générale qui s'est tenue dans les locaux de l'IFEPSA à Angers le samedi 23 mars dernier.

C'est une fierté pour la fédération de pouvoir compter sur son élue au sein de cette instance, déjà très impliquée au sein de la fédération (présidente du comité régional des Pays-de-la-Loire et vice-présidente *Territoires et international* au comité directeur) mais plus globalement dans le monde du bénévolat et du sport, en France et à l'international au sein de la FICEP.

Soulignons qu'Anne Cordier vient accroître le nombre de femmes présidentes d'un CROS avec l'Île-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne et l'Île de la Réunion. Une belle avancée donc pour la parité homme/femme que la fédération prône tant dans les pratiques sportives et culturelles qu'au sein de ses instances dirigeantes. Suite à cette élection, Anne compte bien poursuivre les actions visant à promouvoir le vivre-ensemble comme cela se fait déjà sur ce territoire ligérien qui compte plus d'un million de licenciés. La fédération lui souhaite de la réussite dans cette nouvelle aventure.



LES ASSOCIATIONS EXPRIMENT LEURS BESOINS EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT



L'accompagnement des associations est un vaste sujet, chaque responsable ayant une opinion plus ou moins positive sur ce qu'il en est. Pour exprimer et chiffrer les différents ressentis, une étude a été mise en place par l'organisme *Recherches & Solidarités*, en collaboration avec plusieurs partenaires. Ce sont donc plus de 2000 responsables associatifs qui ont pu décrire leurs difficultés et leurs besoins en matière d'accompagnement pour leur(s) structure(s).

Quatre grands thèmes sont principalement cités par les 163 400 associations interrogées en ce qui

concerne la nécessité d'un soutien : le financement, le bénévolat, la communication et la stratégie. Les structures de proximité, associatives ou publiques, sont plébiscitées en priorité, mais les structures se tournent de plus en plus vers les entreprises. L'étude met également en avant le rôle essentiel joué par les dispositifs locaux d'Accompagnement (DLA), qui intéressent plus de 80% des organismes interrogés.

PLUS D'INFORMATIONS :

recherches-solidarites.org

L'INJEP PUBLIE DES CHIFFRES CLÉS SUR LES TENDANCES ACTUELLES DES JEUNES

L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP) publie son édition des chiffres clés de la jeunesse 2019. Ce travail est le fruit d'une collaboration avec les services statistiques ministériels, l'Insee et les organismes publics producteurs de données sur la jeunesse. C'est un bon moyen d'avoir un aperçu sur plusieurs indicateurs clés en ce qui concerne les 11,7 millions de jeunes (entre 15 et 29 ans) résidant en France, mais également de mieux appréhender leurs spécificités. En effet, de nombreux thèmes tels que l'éducation, les loisirs ou l'emploi sont

répertoriés au sein de cette étude. À noter que le sport et la culture, deux domaines chers à la fédération, sont également présents, tout comme la question de l'engagement, problématique forte de nombreuses associations. En 2018, on apprend ainsi que 36% des jeunes participaient aux activités associatives, ou encore que le nombre de volontaires en Service civique ne cesse de grimper chaque année.



PLUS D'INFORMATIONS :

<https://bit.ly/2l99N4J>

CARNET DÉCÈS

Jacques Bertrand, ancien juge de gymnastique masculine, ancien membre du comité départemental du Rhône et ancien président de l'*Éclair du Confluent de La Mulatière*.

Jean-Marie Lefèvre, ancien président de la commission nationale de volley-ball et ancien président de la commission départemental de cette même discipline, ancien membre du conseil d'administration et salarié du comité départemental d'Ille-et-Vilaine.

3 QUESTIONS À...

FRANÇOIS CORMIER-BOULIGEON, DÉPUTÉ DU CHER



VOUS ÊTES DÉPUTÉ EN MARCHÉ DU CHER ET PARTICULIÈREMENT CONCERNÉ PAR LES QUESTIONS LIÉES AU SPORT. POUVEZ-VOUS NOUS DONNER LES OBJECTIFS DE VOTRE ENGAGEMENT DANS LE CHAMP SPORTIF ?

La volonté du président de la République est d'ancrer le sport au cœur de la société, à tous les niveaux, avec pour objectif 3 millions de nouveaux pratiquants. J'ai contribué à fixer cet horizon ambitieux pendant la campagne présidentielle. Député depuis presque deux ans, je bataille pour le mettre en œuvre, à travers le groupe d'études Sport que je préside à l'Assemblée nationale, ou comme co-auteur d'un rapport sur le sport pour tous tout au long de la vie remis avec la sénatrice Françoise Gatel au Premier ministre le 21 mars.

Nous avons en effet une conviction profonde : les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 seront pleinement réussis s'ils permettent une révolution culturelle en faisant de la France une vraie nation sportive ! Offrons à cette moitié de Français sédentaires la même chance et le même plaisir dont bénéficie l'autre moitié qui pratique des activités physiques et sportives !

Les effets bénéfiques du sport pour la santé, le bien-être, l'inclusion sociale, la qualité de vie à l'école ou en entreprise sont pleinement prouvés.

Faire du sport une grande cause nationale, en lui donnant les moyens adéquats, permettrait de rendre notre pays meilleur à tous points de vue. Nous sommes nombreux à en être convaincus !

NOUS CROYONS SAVOIR QUE VOTRE GROUPE DOIT PROPOSER PROCHAINEMENT UN PROJET DE LOI SUR LE SPORT. POUVEZ-VOUS NOUS EN DONNER LES GRANDES LIGNES ?

En effet, nous travaillons sur une loi sport et société. Avec mes collègues députés M. Belhaddad et M. Roussel nous avons créé le *Parlement du Sport*, initiative inédite pour co-construire ce texte avec l'ensemble des acteurs du sport : parlementaires, sportifs, dirigeants et bénévoles sportifs de tous niveaux, dirigeants d'entreprises, universitaires, professionnels de santé et du secteur sanitaire social, etc.

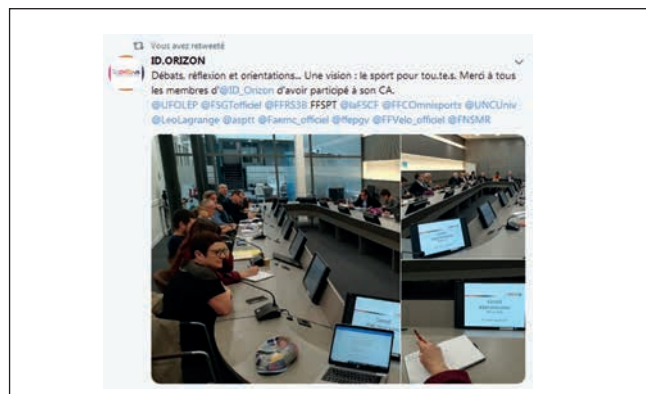
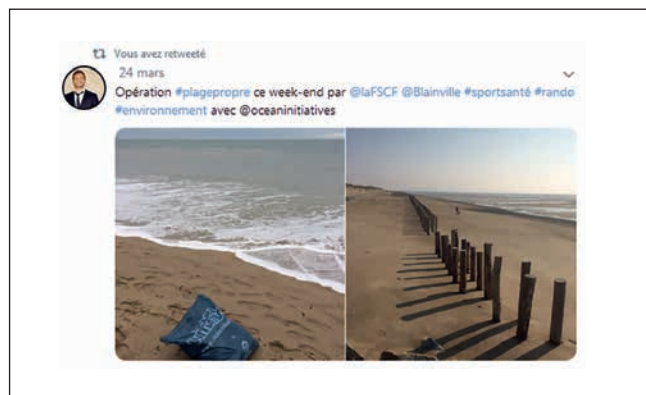
L'objectif est d'aboutir à un texte le plus ambitieux possible avec des mesures qui couvrent l'ensemble des thématiques liées au sport : développer le sport dans les territoires, repenser sa place dans l'enseignement, favoriser le sport en entreprise, améliorer la gouvernance, renouveler les modèles de financement et enfin favoriser les activités physiques et sportives comme thérapies non médicamenteuses.

NOTRE FÉDÉRATION FAIT PARTIE DES FÉDÉRATIONS AFFINITAIRES ET MULTISPORTS (3 MILLIONS DE PRATIQUANTS) QUI NE VEULENT PAS ÊTRE SOUS UNE TUTELLE, QUELLE QUE SOIT SA FORME, DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES ET/OU DÉLÉGATAIRES. POUVEZ-VOUS NOUS RASSURER SUR CE SUJET ?

Nous souhaitons accroître l'autonomie des acteurs du sport et leur responsabilisation. Cette modernisation doit profiter à toutes les fédérations sans exclusivité ! Le sport est un monde foisonnant de richesses, d'initiatives, de projets, d'innovations. Mon but est précisément de permettre leur épanouissement au bénéfice des Français. Un seul encouragement à vous transmettre : continuez !

ACTUALITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX

La fédération publie et relaie de nombreuses informations sur les réseaux sociaux auprès de ses abonnés. Retrouvez une sélection des principaux tweets et posts des derniers mois.



REJOIGNEZ-NOUS SUR :



@laFSCF



www.fscf.asso.fr

N° 2566 | REVUE OFFICIELLE DE LA FSCF

PHILIPPE BLANC

LA FÉDÉRATION A TOUS LES ATOUTS DANS SA MANCHE

EMPRUNTANT ROUTES ET CHEMINS (DE FER), PRÈS DE 200 DIRIGEANTS ET ANIMATEURS DE LA FÉDÉRATION SONT VENUS, PARFOIS DE LOIN, REVOIR LA NORMANDIE À L'OCCASION DE LEURS TRADITIONNELLES ASSISES DE PRINTEMPS. À BLAINVILLE-SUR-MER, À 450 MÈTRES DE LA PLAGE, LE CENTRE DE VACANCES *LE SÉNÉQUET* LES ATTENDAIT ...



CHRISTIAN BABONNEAU, PRÉSIDENT GÉNÉRAL, LORS DE L'OUVERTURE.

D'apparence classique sur le papier, mais toujours renouvelé dans le contenu, le programme affichait séances plénières, ateliers, discours et temps de convivialité. Conçu afin de répondre au mieux aux préoccupations du moment, il a mêlé informations, formation et échanges, s'attachant en permanence à l'aspect pratique des choses selon un processus d'animation dynamique incluant vidéos et témoignages. Le thème de cette session 2019 était *La déclinaison du projet de développement fédéral : des outils pour le territoire*.

Dans ses allocutions, le président général Christian Babonneau a mis l'accent sur les difficultés rencontrées et l'énergie investie dans les démarches de mise en place de la nouvelle Agence nationale du sport, un enjeu majeur pour notre fédération. Il a par ailleurs souligné l'important travail de contrôle de gestion et d'optimisation des moyens réalisé afin d'assurer un modèle économique stable pour la fédération de demain. Les activités, la formation, le territoire et l'approche de la mandature 2020/2024, ont aussi fait partie d'un large tour d'horizon des questions d'actualité.

Il a enfin rappelé que les travaux s'inscrivaient, une fois de plus, dans la déclinaison sur le territoire du projet de développement fédéral, outil de référence permettant d'afficher les valeurs de la fédération : *Sachons tirer profit du travail collectif d'échange et de partage qui a été réalisé pour valoriser notre projet, affirmer notre spécificité et donner encore plus de sens à notre engagement*.

LES SÉANCES PLÉNIÈRES

La première a fait le point sur l'état d'avancement des actions du projet de développement fédéral (PDF), illustré par des exemples concrets de déclinaison sur les territoires, comme le projet LILO (Loisir-Innovant-Ludique-Original) des Pays-de-la-Loire, et a situé la fédération dans son écosystème.



PRÈS DE 200 PARTICIPANTS ONT ASSISTÉ AUX ATELIERS ET AUX PLÉNIÈRES.



DEUX PARTICIPANTS EN PLEIN RAMASSAGE DE DÉCHETS LORS DE L'OPÉRATION PLAGE PROPRE LE DIMANCHE MATIN SUR LE LITTORAL DE BLAINVILLE-SUR-MER.

UN PROCESSUS D'ANIMATION DYNAMIQUE INCLUANT VIDÉOS ET TÉMOIGNAGES

La seconde, interactive (questions posées en direct par sms), portait sur les priorités de la mandature : les activités (avec l'exemple des Espaces Loisirs Itinérants), le festival national Arts en fête, l'Éveil de l'enfant, la formation et le modèle économique.

La troisième, enfin, a traité des spécificités de la fédération et du travail mené ou à mener dans les commissions nationales, régions, départements et associations, à travers quatre profils types : les "convaincus", les "reste à capter", les "sceptiques" et les "débordés".



EN BREF

LES ATELIERS

Les participants pouvaient intégrer le groupe de leur choix, au gré de leur intérêt : la valorisation de l'activité Éveil de l'enfant, la mise en place de stages d'éveil aux responsabilités, la formation des comités à la communication, l'accompagnement des employeurs territoriaux, la comptabilité analytique, la multiactivité, la démarche responsable ou la déclinaison du thème *solidarité* du projet éducatif.

Les présidents de comités régionaux et les responsables de commissions nationales se retrouvaient quant à eux face à face dans un *speed-networking*, les seconds ayant 3 minutes pour convaincre les premiers de développer leur activité ou accueillir une manifestation nationale dans leur région, avant de changer d'interlocuteur. Tous ont remarquablement joué le jeu.

De leur côté, une dizaine de jeunes - pour la plupart issus des séjours SoLeader - étaient chargés de mettre en place les modalités d'un concours ouvert aux 16/40 ans destiné à faire émerger les projets et acteurs de la fédération de demain, dans le cadre d'un challenge Horizon 2040. En guise de sélection : une présentation vidéo de 20 à 40 secondes, avant une finale sous la forme d'une épreuve d'éloquence au congrès de Valenciennes.

- **Nadia Desfaudais, présidente du comité régional de Normandie, Maud Bérard, son homologue du comité départemental de la Manche, et leur équipe, ont accueilli les participants en chanson, et leur ont offert un plateau monstre de fruits de mer lors du dîner du samedi. Un grand merci !**
- **Monseigneur Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches, a présidé la célébration eucharistique du samedi soir.**
- **Innovation détente : une animation de football en marchant était proposée aux inter-séances.**
- **Une bonne centaine de courageux a répondu à l'invitation de la commission Randonnées et activités pleine nature pour une balade dans les dunes le dimanche matin, agrémentée d'une collecte de déchets. Une façon d'exprimer les valeurs de solidarité et de développement durable prônées par la fédération.**
- **Marie-France Noël, Claude Schmit et Gérard Briaud ont été décorés de la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.**
- **Les Assises 2020 auront lieu à Clermont-Ferrand les 28 et 29 mars.**

JULIEN MARY

CAMP FICEP : UNE OPPORTUNITÉ DE S'OUVRIRE AUX AUTRES

LA 44^{ÈME} ÉDITION SERA ORGANISÉE SUR LES RIVES DU RHIN À DUISBOURG, DU 27 JUILLET AU 3 AOÛT PROCHAINS.

Pour les jeunes participants, le camp FICEP est chaque année l'occasion de s'ouvrir aux autres, aux différences culturelles, aux habitudes de vie et aux langues. Cette année, les organisateurs allemands ont souhaité aller encore plus loin avec pour slogan *More than sport*^[1] : trois mots forts de sens qui seront le leitmotiv de l'édition 2019. C'est aussi la volonté de rappeler l'importance du camp FICEP comme outil d'inclusion puisque, cette année, le camp aura pour ambition de s'ouvrir aux jeunes en situation de handicap, avant de s'envoler en 2020, puis 2024 de nouveau en France.

Cet évènement promet comme chaque édition de vivre de vrais moments de partage en rassemblant dans un même lieu des jeunes européens venus de tous les horizons. Les participants auront l'occasion d'échanger durant des temps de vie collectifs au cours de veillées et durant des visites culturelles.

Le sport, quant à lui, reste très présent avec des activités nautiques, des sports collectifs et autres jeux collaboratifs. Le but étant de partager des émotions

**CETTE ANNÉE, LE CAMP AURA POUR
AMBITION DE S'OUVRIRE AUX JEUNES EN
SITUATION DE HANDICAP**

dans l'effort, dans le jeu et de s'initier à des pratiques sportives mixtes mêlant tous les participants, y compris ceux en situation de handicap.



Il n'y aura donc rien de sorcier pour ce camp, bien que la pratique du *Quidditch*^[2], rendu célèbre par le roman de J.K. Rowling soit au programme, mais une magie certaine oui ! Celle de faire rencontrer des jeunes pour la 44^e fois avant de se rediriger, l'année prochaine, vers la France, 3 ans après le camp qui se déroulait à Hermancia sur les rives du lac Léman. La fédération compte donc sur ses jeunes licenciés pour représenter avec joie et fierté la France durant ce séjour !

LE CAMP 2020

L'odyssée FICEP continuera en effet en 2020, non pas *dans l'espace* mais en France, pour ce qui sera le 45^e camp FICEP. Sans aucun doute

l'opportunité d'entrevoir une nouvelle collaboration avec l'agence ERASMUS + pour faciliter l'organisation de cet évènement.

Une bonne préparation pour penser une nouvelle organisation en 2024 en parallèle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, et rappeler ainsi que la fédération a été consultée par Pierre de Coubertin pour le rétablissement du serment olympique.

[1] Plus que du sport

[2] sport de balle fictif issu de la saga Harry Potter

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/camp-ficep-2019-0

CLASSEUR DIMAKID : UN OUTIL INDISPENSABLE

LE CLASSEUR INTITULÉ – DE 6 ANS + D'IDÉES PROPOSE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET LUDIQUES POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS.

Dans ce classeur se trouvent des jeux issus d'activités sportives et culturelles variées afin de répondre à la soif de mouvement de l'enfant en pleine construction et en plein développement.

Réalisé en partenariat avec Dimasport, la fédération et des spécialistes de l'Éveil, ce classeur a été conçu dans l'idée de permettre une démarche active de l'enfant : l'inciter à chercher, explorer, tâtonner pour qu'il trouve ses propres réponses motrices.

COMMENT CONSULTER LES FICHES PÉDAGOGIQUES ?

Le classeur est gratuit et disponible en ligne sur le site de DimaSport, dans la rubrique Supports pédagogiques.

SEPT CATÉGORIES DE FICHES À UTILISER

Les exercices sont regroupés par activités. La couleur de la fiche permet de repérer plus facilement le type d'activité qu'un licencié désire pratiquer : artistique, athlétique, collective, d'expression, gymnique, d'opposition, de raquettes. Les verbes d'action indiquent quel mouvement ou attitude sera proposé(e). Le numéro de situation et le but informent sur l'action à réaliser.

PERMETTRE UNE DÉMARCHE ACTIVE DE L'ENFANT



- L'organisation explique comment installer l'exercice et énumère les différents éléments qui le constituent.
- Les consignes : l'encadré comprend toujours les règles du jeu à respecter.
- Les conseils : les fiches contiennent des conseils pour un meilleur déroulement de l'atelier.
- Différentes évolutions permettent de varier l'exercice.

LE MATÉRIEL DIMAKID

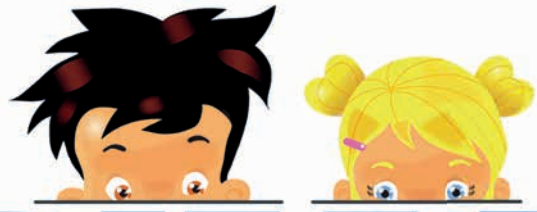
L'entreprise Dimasport fabrique en France, à Ozoir-la-Ferrière, les équipements de motricité pour enfant Dimakid. L'objectif de ce matériel est de solliciter et d'enrichir la motricité de l'enfant dans un environnement adapté, aménagé et attrayant.

Munis de bandes velcro, tous les modules sont ajustables selon les besoins de l'enfant. Le matériel Dimakid est spécialement conçu pour faciliter le travail des encadrants.

Tous les clubs affiliés profitent de 15% de réduction sur une large sélection de produits en indiquant le code promo **HAPPYKID** lors de la validation du panier.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.dimasport.fr/dimakid



DIMA
Equipements de motricité et d'éveil **KID**

- 15%*

dimasport.fr/dimakid
avec le code **HAPPYKID**



Fabriqué en France
par **DIMASPORT**
Équipements sportifs

Tél. : 01 64 40 05 70 - Fax : 01 64 40 00 37 - www.dimasport.fr - info@dimasport.fr

* Offre valable sur une sélection de plus de 600 articles jusqu'au 15/09/2019

PLEINS FEUX SUR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE

RENCONTRE AVEC MARYVONNE JOLY, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE, ORGANISATRICE DE NOMBREUX ÉVÈNEMENTS NATIONAUX ET QUI FAIT AINSI VIVRE SON TERRITOIRE.



C'est dès son plus jeune âge que Maryvonne Joly a démarré sa « carrière » à la fédération en tant qu'élève gymnaste de 4 à 17 ans. Après être devenue maman de trois enfants, elle crée en 1983 la *Société Gymnique Baldomérienne* à Saint-Galmier dont elle assure la présidence et qui organise 3 championnats départementaux de gymnastique féminine.

Dix années plus tard, elle soutient la journée olympique pour l'ouverture du musée olympique de Lausanne.

En 1995, elle porte le projet de 30 heures consécutives de roulades retransmises à la télévision pour le Téléthon et prend la responsabilité de la commission de gymnastique féminine au sein du comité départemental de la Loire.

C'est en 2009, avec l'entente de quatre associations (*Avant-garde de Saint-Etienne, Association gymnique de Roche-la-Molière, Audacieuse Notre-Dame du Mas* de Firminy et *Société gymnique Baldomérienne*), qu'elle organise les championnats nationaux F2-F3 en recevant près de 3 200 gymnastes. Elle est élue à la présidence du comité départemental de la Loire en 2010 : ce poste est occupé pour la première fois par une femme.

SOUS SA PRÉSIDENTE, UN FLORILÈGE D'ÉVÈNEMENTS

Très impliquée, Maryvonne Joly est chargée des relations, des contacts et de la communication auprès des élus départementaux, et de la mairie de Saint-Etienne, jusqu'à l'obtention de subventions. *J'adore organiser, cela contribue aussi à l'effervescence du comité*, précise l'infatigable septuagénaire.

Ses leitmotivs ? Mettre à l'honneur les champions de la fédération, quelle que soit l'activité sportive ou artistique, avec la *soirée annuelle des champions* mise en place en 2010. Les championnats de natation (2011, 2014, 2017) ont permis de mettre en lumière une activité non pratiquée dans le département.

L'organisation du congrès national en 2014 a fédéré les associations ligériennes pour se faire connaître et reconnaître auprès des institutions de la Loire, mais aussi renforcer les liens avec les élus fédéraux et les salariés du siège.

Depuis 2010, le séminaire de rentrée rassemble les membres du comité départemental autour d'une thématique et prépare la saison à venir tout en faisant le bilan de la saison passée. Le comité est aussi présent au salon *Cap Senior* pour présenter



au public le programme *Atoutform'*. Toujours dans l'évènementiel, la biennale des présidents rassemble une fois tous les deux ans les dirigeants d'associations en leur présentant un thème particulier pour les aider dans la gestion de leur association. Enfin, en 2018, l'organisation du championnat individuel mixte de gymnastique, dont la demande émanait des jeunes recrues de la commission départementale de gymnastique féminine, a permis de présenter le haut niveau fédéral sur le sol ligérien.

De l'organisation de ces événements découlent des initiatives en tout genre comme la promotion des produits locaux, la communication sur les activités de la fédération dans la Loire, ainsi que des partenariats avec des associations caritatives.

Le 22 mai prochain, le comité départemental apportera son soutien à l'association des *Gendarmes de cœur*, qui organise une flashmob dans le mythique stade *Geoffroy Guichard*, le stade des Verts. Deux grands chantiers attendent la présidente et ses deux fidèles acolytes,

Evelyne, secrétaire administrative et Martine, secrétaire générale. Le trio se réunit tous les lundis et jeudis après-midi pour avancer sur l'organisation d'une journée pour les 110 ans du comité départemental (prévue en novembre prochain), ainsi que sur les championnats nationaux de natation qui se dérouleront en 2020.



PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscfd42.fr



LES RENCONTRES CULTURE DE LA COFAC



PRÉSENTATION DES TRAVAUX AU MINISTRE DE LA CULTURE DEVANT L'ASSEMBLÉE PAR LA PRÉSIDENTE DE LA COFAC, MARIE-CLAIRE MARTEL.



ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA CULTURE FRANCK RIESTER.

À L'OCCASION DE SES 20 ANS, LA COORDINATION DES FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS CULTURELLES (COFAC) A RÉUNI LE MONDE ASSOCIATIF CULTUREL LE 15 FÉVRIER DERNIER À PARIS.

Vingt ans de spectacles, musique, danse, théâtre et cirque, 20 ans de patrimoine restauré, 20 ans de fêtes, de projets, de lien social et de transmission intergénérationnelle ont été célébrés lors de la deuxième édition des Rencontres Culture à Paris, au Palais d'Iéna.

Pour cette joyeuse occasion, les institutions politiques avaient fait le déplacement : Franck Riester, ministre de la Culture, Gabriel Attal, secrétaire d'État à la Vie associative et Patrick Bernasconi, président du Conseil économique, social et environnemental.

Cette réunion d'acteurs culturels (associatifs, professionnels, politiques et institutionnels et aussi des partenaires du monde de l'Économie sociale et solidaire, dont pour la première fois les mutuelles et coopératives) avait pour but de travailler tous ensemble au passage effectif d'une *culture pour tous* à une *culture avec tous*.

Promouvoir la culture comme une fin en soi et aussi comme un moyen d'apporter de la dignité d'un point de vue social, pour rendre chacun acteur de la culture, souligne Marie-Claire Martel, présidente de la COFAC depuis 2015. Juriste de formation, elle côtoie le monde des associations depuis 35 ans.

Pour la COFAC, la culture doit s'impliquer dans la vie de la société, dans une dimension de territoire urbain et aussi rural. Les exemples de projets concrets ne

manquent pas : à Lyon, un concours de danseurs de hip-hop a programmé une trentaine de dates sur les scènes nationales, à Mont-de-Marsan, des artistes se produisent en tournée dans de nombreux villages des Landes en s'appuyant sur l'aide d'associations de la fédération.

La mobilisation de tous, autour des projets des associations sur leur territoire, met en pratique les droits culturels et fait vivre ainsi une véritable démocratie culturelle, qui fut d'ailleurs le thème du débat libre de ces rencontres, animé par Henri de Lépinay, président d'honneur de l'association *REMPART*, et Alexandre Birker, directeur artistique de l'association *Scènes et Territoires en Lorraine*.

Plusieurs chantiers attendent encore la COFAC, comme assurer le plaidoyer des associations culturelles auprès des politiques, avec comme objectif : l'entrée de la culture au niveau européen pour 2020 dans le respect du développement durable et de la planète.

**TRAVAILLER TOUS ENSEMBLE
AU PASSAGE EFFECTIF D'UNE
CULTURE POUR TOUS À UNE
CULTURE AVEC TOUS**



PRÉSENTATION DE LA CHARTE SIGNÉE PAR LE MINISTRE DE LA CULTURE ET LA PRÉSIDENTE DE LA COFAC.

ZOOM SUR... LA CHARTE CULTURELLE COMMUNE

LES RENCONTRES CULTURE ONT ÉTÉ L'OCCASION DE LA SIGNATURE D'UNE CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET LA COFAC.

Dans le prolongement de la Charte signée par le Mouvement Associatif et le Premier Ministre en 2014, la déclinaison pour le champ culturel, lors des rencontres Culture du 15 février dernier, consacre la reconnaissance de l'importance de l'action des associations, tant pour la culture et sa démocratisation que pour l'intérêt général : une volonté partenariale qui a pour vocation d'être appropriée par l'ensemble des acteurs de la vie associative culturelle.

La Charte, signée conjointement par le ministre de la Culture, Franck Riester, et la présidente de la COFAC, Marie-Claire Martel, porte des valeurs essentielles comme la liberté de création, d'expression et de participation, mais aussi la laïcité à travers la diversité artistique et culturelle. *Chacun de nous n'est pas seulement spectateur, mais bien acteur de la culture. La signature de la charte s'inscrit dans une démarche de renforcement des liens avec le tissu associatif, maillon essentiel de la culture dans les territoires,* précise Franck Riester.

Présent sur l'ensemble du territoire et entretenant des liens étroits avec les collectivités, le monde associatif reste un maillon fort du développement culturel, notamment auprès des plus jeunes citoyens. En rapprochant, via cette Charte, ministère de la Culture et COFAC, ce sont des réflexions et actions collectives qui seront prochainement menées, levant ainsi bon nombre de barrières sociales, économiques, géographiques et

culturelles. Le but ? Favoriser le développement des personnes, l'émancipation des citoyens, garant pour la démocratie et la République, tout en permettant aux citoyens d'appréhender le monde et les rapports sociaux, tant individuellement que collectivement.

La Charte a pour ambition d'être co-construite et déclinée en région, à travers un travail territorial et partenarial réunissant les DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles, les collectivités et les associations culturelles). *Les DRAC consolideront au niveau national les projets de terrain pour trouver le financement public adéquat, une avancée énorme,* précise Marie-Claire Martel.

Rendez-vous lors des prochaines rencontres de la COFAC dans deux ans pour établir un premier bilan.

**LE MONDE ASSOCIATIF
RESTE UN MAILLON FORT DU
DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

PLUS D'INFORMATIONS :

cofac.asso.fr

LES ACTIVITÉS CULTURELLES SONT-ELLES UTILES AUX JEUNES ?

LE PLUS SOUVENT REJETÉE LOIN DERRIÈRE LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX, L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE NE COULE TELLEMENT PAS DE SOURCE QUE SES OBJECTIFS SONT TOUJOURS À JUSTIFIER PAR SES DÉFENSEURS. QU'EN EST-IL PRÉCISÉMENT ?



Il ne viendrait à l'idée de personne de chercher à savoir si les apprentissages fondamentaux – dont le sport – ont un quelconque bien-fondé scientifique. Pourtant il en est un, qui, par sa marginalisation, invite régulièrement ses promoteurs et singulièrement la fédération, à en justifier la pertinence et l'efficacité : l'éducation artistique et culturelle.

Dans ce domaine-là comme dans beaucoup d'autres, les recherches ont leurs limites, tant il est difficile, voire impossible, d'établir une corrélation quantifiable entre les acquisitions artistiques d'un enfant et leur incidence sur ses performances scolaires, puisque d'autres influences d'ordre familial ou parental, peuvent également jouer dans le même sens.

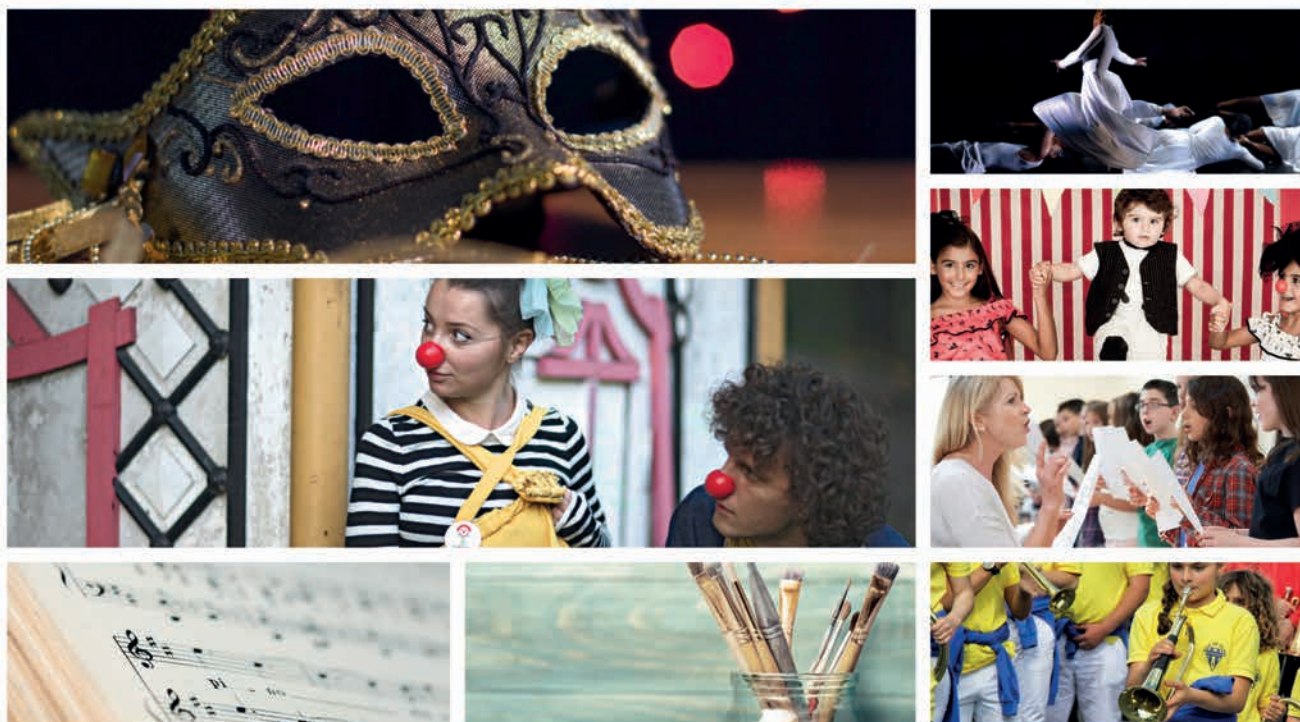
Tout résultat de recherche scientifiquement validé étant donc vain, il est impératif d'avoir l'ouverture d'esprit nécessaire pour accepter qu'une théorie objective de huit compétences-clés forgées par l'éducation artistique nous convainque. Quelles sont-elles ?

Il faut noter d'abord **le développement de l'empathie**, qui peut se décliner aussi bien par la sympathie que par la conscience de la souffrance éprouvée par l'autre.

Le poète René Char disait de l'expérience artistique qu'elle *ouvrait à la découverte des infinis visages du vivant*. Cette expérience est à l'opposé des apprentissages qui excluent la sensibilité.

La 2^e compétence de l'éducation artistique est de favoriser la capacité à **s'exprimer de façon personnelle**, et celle de reconnaître la liberté d'expression. En rendant possible l'ouverture aux autres et la compréhension des autres, elle contrecarre les technologies modernes de communication qui appauvrissent le vocabulaire des adolescents. Cette compétence est vraie pour tous les arts.

Au 3^e rang se place la capacité à **se concentrer sur une tâche**. Le travail sur la prise de recul par rapport à l'expression spontanée des émotions ouvre à une expérience différente de la notion de temps, et favorise



ainsi l'aptitude à supporter les tensions dues à certaines confrontations. Plutôt que de se laisser emporter dans un déchaînement de réactions, elle oblige à la pondération et à la maîtrise de soi-même.

L'élève soumis au travail scolaire est, le plus souvent, habitué à chercher la seule et unique bonne réponse aux questions posées par l'enseignant, en suivant un ensemble de règles ou d'instructions, conçues comme des algorithmes. On lui forge ainsi une pensée dite convergente, celle qui forme *le bon élève*. Mais il lui manque la pensée dite divergente, celle qui forme les artistes et les chercheurs. Cette 4^e compétence n'est développée que par une **démarche de création artistique** faisant appel à d'autres domaines de réflexion et d'action.

La 5^e compétence, c'est la capacité à **faire preuve d'originalité et d'audace** par le développement de l'imaginaire et celui de l'observation, qu'elle soit auditive, visuelle ou sensitive. Elle permet de se construire un regard personnel sur le monde, et par là même, une personnalité et une réelle estime de soi.

Au 6^e rang, on trouve la capacité à **coopérer**. Chacun sait que dans une démarche de projet, c'est, la plupart du temps, la conception individuelle qui est valorisée. Et fort heureusement, de nombreux projets sont menés individuellement de bout en bout. Mais il en est d'autres, comme les projets artistiques, sportifs, humanitaires, scientifiques, économiques, etc. qui nécessitent un travail

collégial, gage d'efficacité. Ces projets-là seront, de fait, très facilement menés par des personnes ayant reçu une éducation artistique encourageant la coopération.

Elle est encore un **vecteur de socialisation**, c'est la 7^e compétence. Elle permet en effet de soumettre son travail au regard des autres. Elle nourrit l'esprit critique, y compris celui que l'on doit exercer à l'égard de soi-même. Elle permet d'éviter de transformer l'estime de soi en autosatisfaction.

Cette aptitude à se situer dans le monde constitue, de toute évidence, la dimension culturelle de l'éducation artistique. C'est cette dimension-là qui lui confère une 8^e compétence, celle de **la reconnaissance de la diversité culturelle**, et d'une conception de cette diversité ouverte au dialogue interculturel.

Parce que la fédération *cultive le souci de comprendre son environnement* et de forger des compétences utiles aux jeunes, elle conçoit l'éducation artistique comme une formation à l'empathie et à la concentration, comme un encouragement à l'exploration de différents domaines de réflexion, comme un apprentissage à l'originalité, à l'audace, à la coopération, et fait d'elle un vecteur de socialisation par sa dimension culturelle.

**HUIT COMPÉTENCES-CLÉS
FORGÉES PAR L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE**

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/activites/activites-culturelles-et-artistiques

SHIRINE BANJY EN COLLABORATION AVEC ADRIEN BERNABEO

LE POUND : LA ROCKSTAR DU FITNESS

SI VOTRE CŒUR BALANCE ENTRE PRATIQUER DE LA MUSIQUE OU FAIRE DU SPORT, OPTEZ POUR CETTE TOUTE NOUVELLE PRATIQUE, QUI COMBINE LES DEUX !



Originaire des États-Unis et plus précisément de Californie, cette pratique qui s'est exportée en France depuis cinq années seulement séduit les sportifs passionnés de musique. À l'origine de cette nouvelle discipline, deux joueuses de batterie également fans de fitness, mais pour qui cette pratique n'était pas totalement suffisante, ont eu l'idée d'y ajouter des mouvements pratiqués en cours de batterie.

C'est de ce mélange qu'est né le concept ultra original du pound : 45 minutes de fitness dynamique qui se pratiquent grâce à des baguettes de batteries, accessoires aussi appelés *Ripstix*.

Par des percussions entre elles ou sur le sol, les baguettes permettent de marquer le rythme de la musique pour accompagner et ponctuer les mouvements du corps sur un rythme musical.

UN SPORT ULTRA COMPLET

Tous les muscles sont sollicités : muscles abdominaux, bras, cuisses, fessiers, dos et les muscles profonds, mais aussi le cœur grâce au

rythme intense imposé par l'utilisation des baguettes. Sous forme de chorégraphies, sur des sons pop rock comme ceux de *Queen* ou *Coldplay*, sont alternées quatre positions : debout squat, debout fente, assise (kit position) ou encore allongé sur le dos.

Avec le rythme de la musique qui s'intensifie au fil de la séance, le rythme cardiaque augmente, et le corps brûle un maximum de calories (environ 900 pour 45 minutes de séance).

Le pound favorise aussi le bien-être corporel et moral : très ludique, ce sport permet de se défouler totalement et de s'amuser. *Sa pratique permet aussi de se concentrer sur le rythme de la musique donné par les baguettes plutôt que sur l'effort physique fourni. Le rythme musical entraîne, stimule et permet un gain de motivation et une amélioration de la confiance en soi. Les pratiquants ressortent des séances en ayant la sensation d'avoir travaillé intensément leurs muscles tout en étant apaisés mentalement, précise Adrien Bernabeo, 29 ans, animateur sportif ayant obtenu son certificat de qualification professionnelle avec l'institut FORMA'.*

Enfin, ce sport aide beaucoup aux niveaux coordination, équilibre et concentration. Très complet, le pound permet de se faire plaisir tout en activant l'ensemble de ses muscles.

LE POUND FAVORISE AUSSI LE BIEN-ÊTRE CORPOREL ET MORAL



4 MODELES
+ DE 900 POSSIBILITES
A PARTIR DE 28€50*



LA GYMSCHOOLEST ARRIVEE

Ile de France
04.74.56.46.72

iledefrance@christian-moreau.com

Région PACA, Auvergne-Rhône-Alpes,
Bourgogne-Franche-comté, Grand-Est
David Chaulet - 06.88.09.58.34
d.chaulet@christian-moreau.com

Région Centre, Normandie, Bretagne,
Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie
Julie Grosdemange - 06.98.08.83.51
j.grosdemange@christian-moreau.com

Belgique, Luxembourg, Haut de France
Yves Bertinchamps - 06.80.04.70.00
yves.bertinchamps@sportyvesattitude.com

* «Offre limitée dans le temps, voir conditions de vente avec votre délégué commercial»

ZOOM SUR

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

DE 2014 À 2018, LES RÉFORMES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SE SONT SUCCÉDÉES ET ONT MODIFIÉ LES DISPOSITIFS RELATIFS AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF) DEVENU À CE JOUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF). LES DISPOSITIFS CHANGENT, MAIS LES DROITS DES ACTIFS RESTENT.

En 2018, le CPF est un axe majeur de la réforme. Il est maintenant multiforme et son financement est soumis à plusieurs conditions. Comment s'y retrouver ? Comment utiliser le CPF ? Comment faire valoir les heures DIF et jusqu'à quand ? Quelles formations sont envisageables avec ce dispositif ?



La réforme de la formation de 2003 a créé le DIF. Il crédite chaque salarié d'un minimum de 20h par an – 21h pour ceux de la branche Sport – utilisables pour un projet de formation. En 2014, une nouvelle réforme a mis un terme à ce dispositif. Les heures acquises le sont restées. En janvier 2015, chaque actif a eu la possibilité de créer son espace personnel sur le site www.moncompteformation.gouv.fr et d'y intégrer le solde de ses heures DIF, transmises par son employeur. Depuis 2015, le compte est crédité de 24h supplémentaires tous les ans. Ainsi, au 31 décembre 2018, un salarié de la branche sport n'ayant jamais fait valoir ses droits cumulait 198 heures CPF (126 heures DIF + 72 heures CPF). Attention : le solde d'heure de DIF est mobilisable jusqu'au 31 décembre 2020.



MONÉTARISATION DU CPF ET CRITÈRES D'UTILISATION

En 2018, la loi modifie le principe du volume horaire et le CPF est monétarisé. À partir de 2019, le CPF sera crédité de 500 €/an jusqu'à 5 000 € de plafond, et de 800 €/an avec un plafond à 8 000 € pour les actifs les moins qualifiés.

Au 1^{er} janvier 2019, le taux horaire a été fixé à 15€/h. Néanmoins, l'utilisation de cette somme est soumise à différents critères :

- La formation doit être inscrite au répertoire national de la Certification professionnelle (RNCP)
 - Le plafonnement est fixé jusqu'en octobre 2019 : le montant est basé sur le volume horaire de la formation.

Exemple : un bilan de formation de 24h, dont le montant serait de 1 200 €, sera financé par le CPF à hauteur de 360 € (24h x 15€), même si la somme totale du CPF disponible permettrait à l'actif de régler intégralement le bilan.



LE CPF, UN DISPOSITIF MULTIFORME

- **Le CPF autonome** : le salarié met en place lui-même sa formation certifiante avec l'opérateur de sa branche professionnelle. La formation peut se dérouler en dehors de son temps de travail et est financée par son CPF et un éventuel reste à charge.
- **Le CPF co-construit** : en tenant compte des critères de prise en charge qui leur incombent, le salarié et l'employeur s'accordent pour que la formation se déroule pendant le temps de travail.
- **Le CPF transition professionnelle** : il remplace le congé individuel de formation (CIF) sous certaines conditions.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public

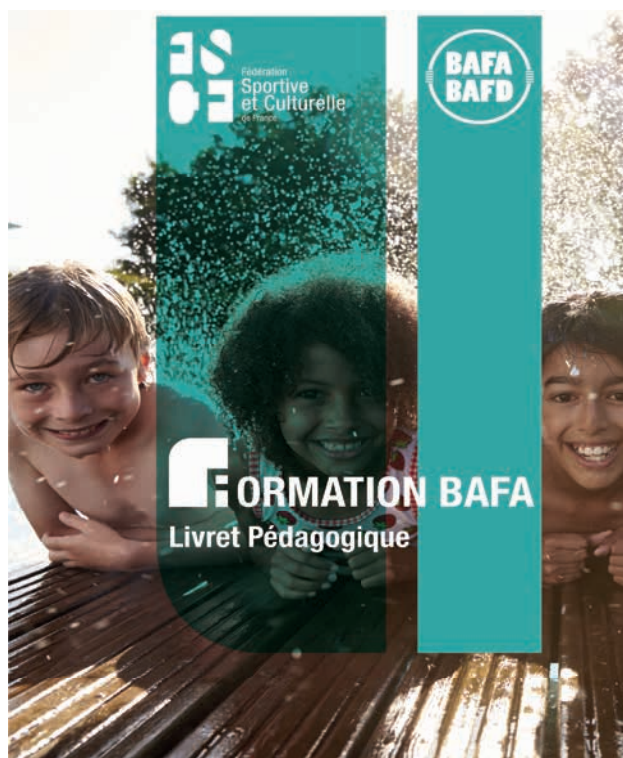
COMMENT UTILISER

LES HEURES CPF ?

- CRÉER SON COMPTE SUR LE SITE WWW.MONCOMPTEACTIVITE.GOUV.FR
- DANS LA RUBRIQUE *MA FORMATION*
- CHOISIR SA FORMATION
- CRÉER SON DOSSIER ET LE COMPLÉTER
- TRANSMETTRE SON DOSSIER :
 - DIRECTEMENT À SON FINANCEUR (OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES DE SON ENTREPRISE) SI L'EMPLOYEUR N'INTERVIENT PAS DANS LE PROJET DE FORMATION
 - A L'EMPLOYEUR SI LE PROJET EST COMMUN. IL FERA LES DÉMARCHES AUPRÈS DE SON OPCO.
- ATTENDRE LA CONFIRMATION DE PRISE EN CHARGE
- EFFECTUER SA FORMATION

LES ANIMATEURS CITOYENS DU BAFA

C'EST LORS DU RENDEZ-VOUS NATIONAL DES ASSISES DE PRINTEMPS QUI SE SONT DÉROULÉES FIN MARS DERNIER, QUE LES NOUVEAUX LIVRETS D'OUTILS PÉDAGOGIQUES BAFA ONT ÉTÉ DÉVOILÉS.



Éducation populaire et animation volontaire, tels sont les deux principes fondamentaux du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), dont la fédération organise le cursus et assure les temps de formation. Pour autant, le diplôme est délivré par un jury (géré par l'État) indépendant de la fédération.

Tout récemment, la fédération s'est dotée de quatre nouveaux supports de formation :

- Le livret pédagogique BAFA à destination des stagiaires, véritable support d'accompagnement pédagogique pour devenir animateur responsable en accueil collectif de mineurs,
- un second livret à destination des formateurs, qui leur propose des méthodes d'appropriation avec plus de contenus,
- un recueil complet de chansons, souvent apprises lors des jolies colonies de vacances,
- un support consacré à de nombreux jeux pour l'encadrement des 3-17 ans.

DEUX ANS DE RÉFLEXION

Travail de longue haleine, puisque le chantier a démarré en janvier 2017, il s'est effectué à la demande du président général, Christian Babonneau, mais aussi sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale et des structures déconcentrées de la fédération, pour notamment transmettre les valeurs de la République comme la laïcité qui est au cœur des préoccupations actuelles.

C'est Saïd Benrahmoune, en tant que coordinateur national, qui avait la responsabilité de mutualiser et de coordonner au siège parisien des week-ends de travail entre coordinateurs BAFA et formateurs venus



de la France entière pour réfléchir, penser, élaborer ce nouvel outil de travail (livret pédagogique BAFD). Ces travaux se sont concrétisés pour la réalisation d'un livret de plus de 80 pages, pour qu'il soit à la fois digeste, didactique et illustré de pictogrammes et de photos afin d'aider au mieux les stagiaires dans leurs apprentissages et la construction de leur identité d'animateur.

Il s'agit d'apporter des savoirs théoriques, d'aider à développer des savoir-faire mais surtout des savoir-être, et de créer, in fine, des relations de qualité avec les

mineurs accueillis mais également avec leurs parents et famille, l'équipe d'animation et l'environnement.

QUATRE NOUVEAUX SUPPORTS DE FORMATION

Rien ne remplacera la curiosité du stagiaire, le nouveau livret reste une base indispensable, mais qui n'a de sens que s'il s'enrichit de nouvelles pratiques, précise Saïd Benrahmoune.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/bafa

Le BAFD permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative. Il est accessible à toute personne ayant 17 ans révolus au premier jour de la session.

Le BAFD représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs. Il répond au cahier des charges du Ministère de tutelle.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU BAFD ?

PRÉPARER L'ANIMATEUR STAGIAIRE A EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en oeuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet

éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;

- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

ACCOMPAGNER L'ANIMATEUR STAGIAIRE VERS LE DEVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT DE :

- transmettre et de faire partager les valeurs de la République notamment la laïcité ;
- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

LE BÉNÉVOLAT : POURQUOI ET COMMENT ?

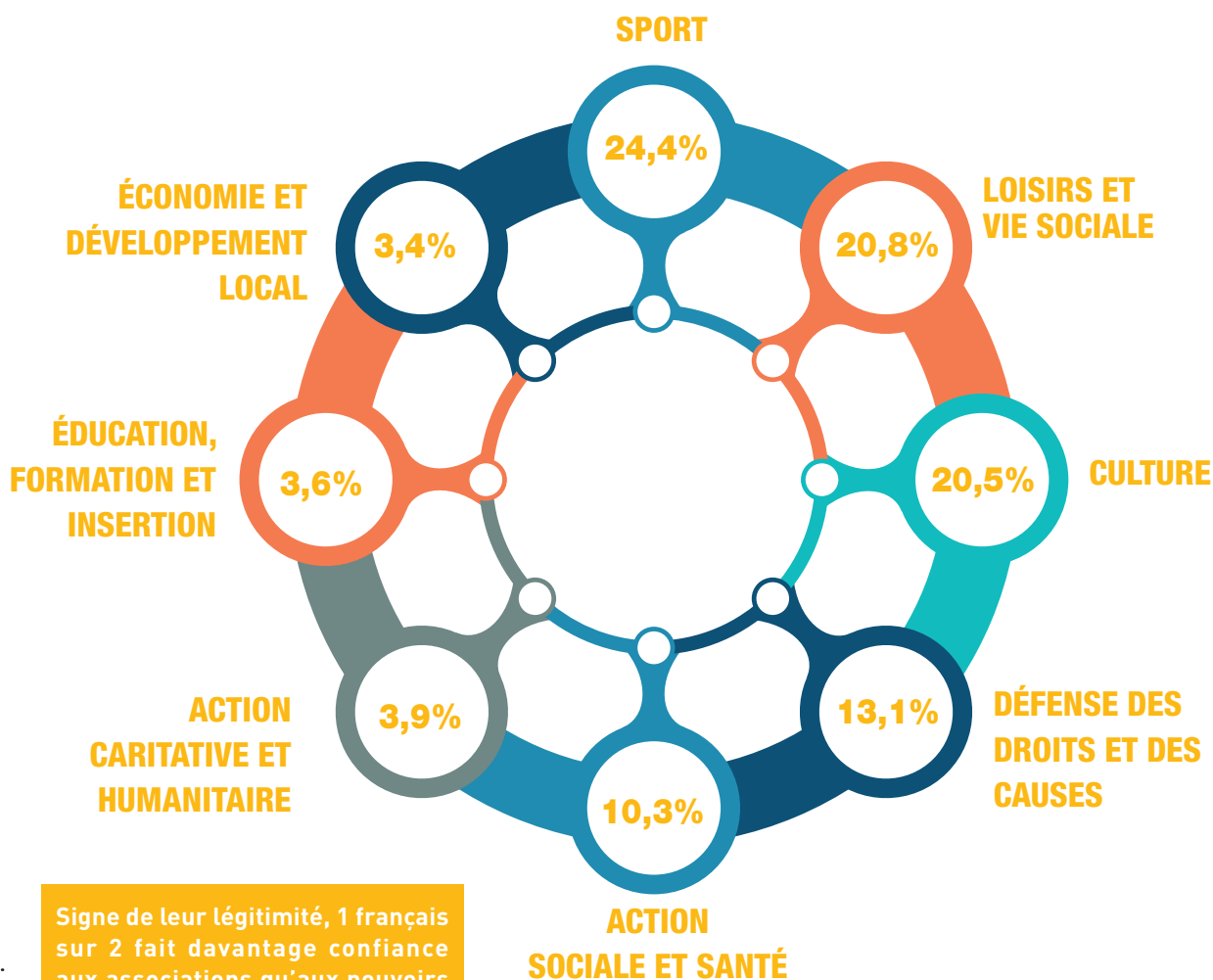
L'ACTION BÉNÉVOLE NE SAURAIT SE RÉSUMER EN QUELQUES PAGES TANT SES DOMAINES D'INTERVENTION SONT NOMBREUX, VARIÉS, ET SES ACTIONS DIFFÉREMENT MOTIVÉES. TENTONS TOUT DE MÊME D'EN DÉFINIR LES CONTOURS POUR COMPRENDRE SON AMPLEUR, LES HOMMES ET LES FEMMES QUI LA COMPOSENT ET LES DISPOSITIFS QUI LES SOUTIENNENT.

Avant de s'intéresser plus précisément au bénévole, comprendre ses motivations et appréhender ses différents visages, il semble opportun de s'arrêter sur le paysage associatif français puisque, sans associations, forces vives de notre pays, le bénévolat n'existerait pas aujourd'hui exactement de la même manière.

LE BÉNÉVOLAT EN FRANCE

QUELQUES CHIFFRES ...

En nombre, les associations animent les territoires, créent du lien, promeuvent une citoyenneté active et contribuent au dynamisme économique. On comptabilise en France **1,5 millions d'associations et chaque année, 33 300 se créent** en moyenne depuis 6 ans. Elles agissent pour différents secteurs définis :



Signe de leur légitimité, 1 français sur 2 fait davantage confiance aux associations qu'aux pouvoirs publics pour gérer les urgences sociales.

LE POIDS DES ASSOCIATIONS SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET L'EMPLOI

Selon le site associathèque fait et géré par le Crédit Mutuel, 113,3 milliards d'euros, soit environ 3,3 % du PIB français seraient le budget cumulé des associations actives, en évolution annuelle moyenne de 1,6 % entre 2011 et 2017.

À elles seules, elles emploient 1 758 500 salariés, à temps plein ou partiel. Les associations sont également des lieux où travaillent ensemble des bénévoles, des volontaires et des salariés, et elles développent même de l'emploi au plus près des territoires.

De plus, 80% des structures de l'économie sociale et solidaire sont constituées sous forme d'association. Bien que le profit ne soit pas le leitmotiv des associations, elles produisent de la richesse et représentent l'autre visage de l'économie. On dit souvent que les associations humanisent l'économie en expérimentant des solutions concrètes : elles ont ce pouvoir et cet intérêt d'identifier les besoins de la société.

Et pour les faire vivre, les associations peuvent compter sur les 22 millions de bénévoles en France



soit la moitié des français en mesure de l'être, qui donnent gratuitement de leur temps et s'engagent pour une cause, une idée commune, un idéal. Contrairement aux idées reçues, le bénévolat se porte plutôt bien et séduit de plus en plus (sa croissance en volume est de l'ordre de 4,9 % par an) mais l'engagement et les motivations sont-ils toujours les mêmes ?



POURQUOI ET COMMENT S'ENGAGER ?



A CHACUN SON ENGAGEMENT

Chaque expérience bénévole se vit de manière différente. Les dernières études menées mettent en exergue certains chiffres qui permettent de mieux comprendre les formes d'engagements. Quarante-dix pour cent des bénévoles exercent leurs activités au sein d'une association, qu'ils en soient membres ou non. Les pourcentages de participations bénévoles occasionnelles et régulières diffèrent de peu (52% pour le premier et 48% pour le deuxième). En revanche, 80% des bénévoles participent de manière occasionnelle sans être adhérent à une association ou à un organisme non-lucratif. Le chiffre tombe à 40% en tant qu'adhérent. Mais lorsque l'on se penche sur les participations régulières, 60% se réalisent en étant adhérent et 20% hors association^[1]. Le nombre total de bénévoles inclut donc des personnes qui aident sans pour autant être adhérent, membre ou licencié par exemple. On estime qu'un bénévole donnerait entre 68 et 75 heures de son temps chaque année en moyenne.

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS BÉNÉVOLES SELON LEURS DURÉES ANNUELLES

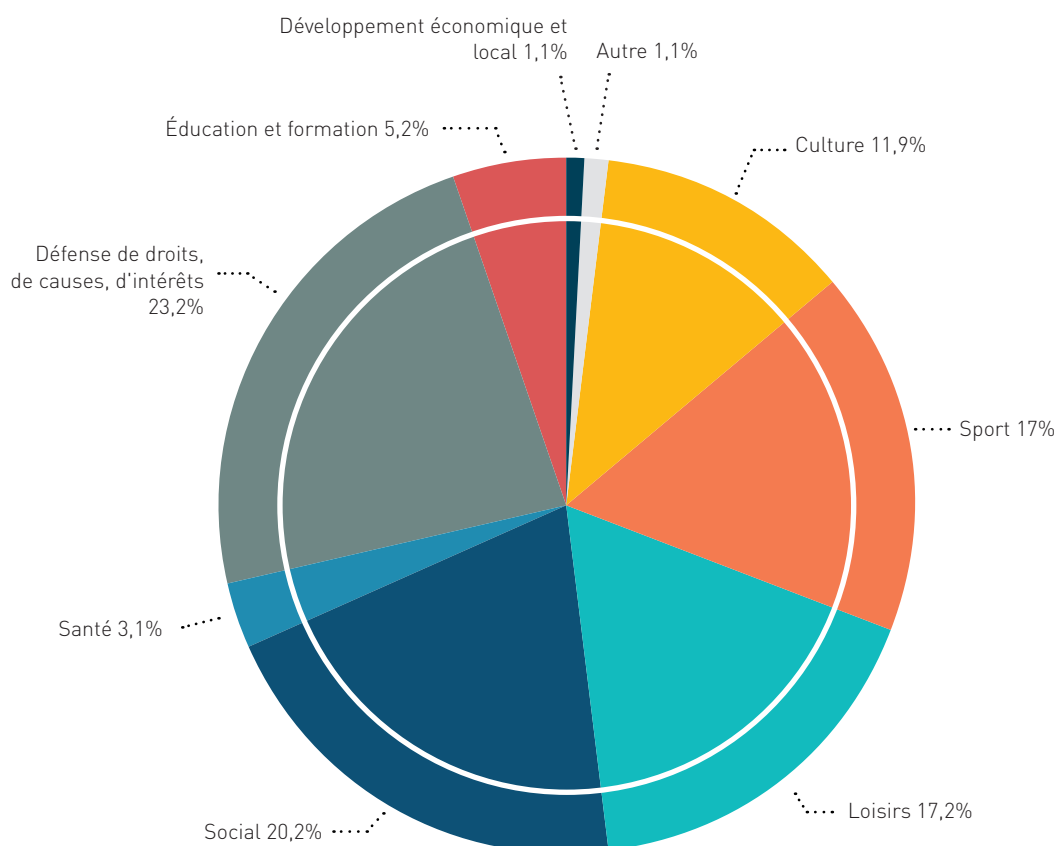
| Durée annuelle des participations bénévoles | Pourcentage des participations | Part dans le volume total du bénévolat |
|---|--------------------------------|--|
| 6 heures ou moins | 25,7% | 1,1% |
| Plus de 6 heures à 24 heures | 24,8% | 4,9% |
| Plus de 24 heures à 72 heures | 23,8% | 17,5% |
| Plus de 72 heures à 144 heures | 14,3% | 24,7% |
| Plus de 144 heures | 11,4% | 51,8% |
| Total | 100% | 100% |

Note : Ces données sont relatives à l'estimation "basse" des durées de bénévolat. Lire : 25,7% des participations ont une durée annuelle de 6 heures ou moins. Ces participations contribuent pour 1,1% au volume total du bénévolat. Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Notons que les seniors et autres inactifs (hors étudiants) bénévoles donnent en moyenne nettement plus de temps que les plus jeunes. La participation est également plus fréquente chez les plus diplômés. Enfin, les femmes sont plus représentées dans les domaines de l'action sociale et caritative, l'éducation et la formation, alors que les hommes bénévoles sont plus nombreux dans le domaine sportif ou des loisirs.

[1] Les 20% restant représentent les personnes n'ayant rien déclaré à ce sujet au sein de l'enquête de Lionel Prouteau, Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA

Le taux de participation par domaine d'activité est également instructif. Au regard du schéma ci-dessous, la défense des droits, causes et intérêts apparaît en tête du classement (≈23% des participations) devant l'action sociale et caritative (≈20%). Mais en réunissant les participations bénévoles dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs (activités à caractère récréatif), le taux de participation s'élève à ≈46% du total.



A CHACUN SES MOTIVATIONS

Lorsque l'on demande aux bénévoles quelles sont les raisons qui les poussent à agir, 77% d'entre eux mettent en avant le fait de se sentir utile à la société et aux autres. L'engagement par pur altruisme représente donc une part importante, souvent pour des personnes cherchant un moyen de s'exprimer à travers une action concrète qu'ils ont choisie de leur plein gré.

Développer du lien, du relationnel, s'épanouir au contact du monde extérieur fait partie des caractéristiques recherchées dans l'engagement bénévole. Regroupant des personnes autour d'un même centre d'intérêt, le bénévolat représente un moyen de partage par excellence, notamment pour les plus âgés.

Enfin, certains s'engagent uniquement par convictions familiales, voire religieuses. Ces personnes vont chercher un véritable sentiment d'appartenance au sein de l'association, avec un partage de valeurs et d'idées précises.

Beaucoup de jeunes voient aujourd'hui le volontariat comme un moyen d'apprendre et de se valoriser avec une expérience bénéfique pour le futur. Être acteur au sein d'une activité associative participerait donc à la construction sociale d'un individu.

Autant de profils différents les uns des autres, chacun avec ses besoins et ses envies, qu'il faut essayer de comprendre et accompagner.

LA DIVERSITÉ DE MES MISSIONS ME PLAÎT, OUTRE LE FAIT D'ŒUVRER POUR LES AUTRES, CELA M'APPORTE BEAUCOUP, AUSSI BIEN DANS MA VIE PROFESSIONNELLE QUE PRIVÉE.

Magali Guilloux, 33 ans, bénévole à la Jeanne d'Arc de Bruz (35)

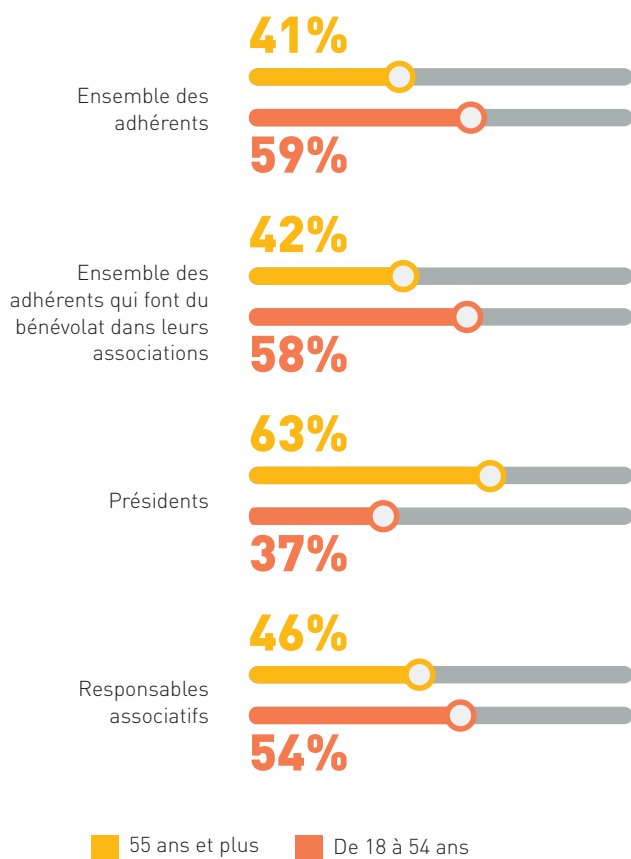
LES DIFFÉRENTS VISAGES DU BÉNÉVOLE

Nous l'avons évoqué précédemment, les formes d'engagement ne sont pas les mêmes et varient. Nombre d'heures, profils (âge, emploi, sexe, etc.) différent, mais tentons d'identifier dans les grandes lignes des profils qui se retrouvent généralement au sein de la sphère associative.

LE BÉNÉVOLE DIRIGEANT

Il s'agit ici d'une personne ayant des responsabilités au sein d'une structure associative allant d'une fédération à une association en passant par les échelons intermédiaires comme les comités départementaux ou régionaux par exemple. Un peu moins de 29% du total des adhérents associatifs déclarent exercer des responsabilités dans une ou plusieurs associations, dont 17% déclarent être membres d'un bureau et plus de 5% sont présidents. Est constatée pour cette dernière fonction, une surreprésentation des hommes, des seniors, des cadres supérieurs et des indépendants non agricoles.

RÉPARTITION PAR ÂGE SELON LA SITUATION OCCUPÉE DANS L'ASSOCIATION



Source : Enquête CRA-CSA 2017

Le bénévole dirigeant consacre en moyenne le double de temps à son association comparé à un membre non dirigeant. Les fonctions de dirigeant sont le cœur et le moteur de la gouvernance associative et participent à l'équilibre du modèle économique de la structure. Le bénévole dirigeant fait partie des instances décisionnaires. Il lui incombe souvent une responsabilité non négligeable, énergivore et parfois chronophage suivant la nature et la dimension de l'association. Il est amené à intervenir dans des domaines aussi divers et complexes que la comptabilité, le droit, la gestion des ressources humaines, le management ou encore la communication. Plus les enjeux sont importants (gros budgets, salariés, conduite de projet d'envergure), plus de fortes compétences sont indispensables et plus le poids des responsabilités est important et parfois très lourd à porter.

LE BÉNÉVOLE OPÉRATIONNEL

Un autre profil dont les structures ne peuvent se passer est le bénévole apportant une aide dite technique ou opérationnelle. Les fréquences d'engagement de ces personnes sont bien souvent très différentes en fonction des tâches qu'elles assurent. En effet, on retrouvera dans cette catégorie le bénévole permanent qui comptabilise un taux de présence important tant il est impliqué tout au long de l'année dans la vie associative ordinaire. Mais il est également présent sur des temps forts plus ponctuels pour lesquels il ne concevrait pas de ne pouvoir participer. Le spectre de ses missions est donc très large, allant des tâches administratives de secrétariat, de promotion de l'association, jusqu'à la confection d'outils, d'affiches, de vêtements, en passant par la participation à des forums, l'animation d'un stand, etc. Bien que l'analogie soit impossible, il peut familièrement être désigné comme *le bénévole en CDI* qui devient, avec le temps, une figure phare de l'association. De nombreux bénévoles moins présents dans la durée mais dont l'aide est tout aussi précieuse donnent de leur temps de manière ponctuelle.

Ces profils sont souvent plus jeunes que le précédent où l'on retrouve beaucoup de parents, d'étudiants ou d'adolescents ayant répondu positivement à des sollicitations pour un temps donné. Ici, réaliser des pâtisseries pour aider au financement d'une action, assurer des navettes pour transporter des jeunes se rendant à une rencontre ou encore aider à la distribution de tracts sont des tâches pour lesquelles ils offrent leur disponibilité.



LE BÉNÉVOLE MILITANT

Le militant est une personne qui s'engage afin de mener un combat pour une idée au regard d'une adhésion (à un groupe) et d'une action pour faire prévaloir cette idée. La référence au militant met l'accent sur la combinaison entre l'engagement explicite de la volonté et la loyauté. Le militant va prendre parti, ancrant la notion dans le politique.^[2] Son engagement actif soutient politiquement le projet de l'association dont il n'est d'ailleurs pas nécessairement membre.

Ce bénévole peut militer ponctuellement pour une cause précise et inscrite dans le temps (œuvrer contre la fermeture d'un centre d'accueil pour jeunes

femmes en difficulté) ou durablement pour des thématiques auxquelles il est généralement sensible (sport pour tous, protection de l'environnement, etc.). Les convictions de ce type de bénévole sont donc intimement liées aux actions qu'il choisit de porter et auxquelles il croit.

La question des profils aurait également pu être traitée par typologie comme le bénévolat *d'habitude*, le *converti*, ou encore le *social*. La liste proposée n'est pas exhaustive mais reflète quelques réalités vécues.

[2] hal.archives-ouvertes.fr/hal-00509696/document

JE PEUX METTRE MES CONNAISSANCES ET MON EXPERTISE AU SERVICE D'UN PROJET QUI A DU SENS ET DES VALEURS.

Sandra Winter, bénévole au sein du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes

LA VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Pour que ce statut de bénévole aux multiples visages perdure et se développe, il doit être soutenu par l'Etat, entité extérieure à la sphère associative. Cependant, l'association a elle aussi son rôle à jouer en agissant pour la reconnaissance de ces acteurs.

LES RÉCOMPENSES : POURQUOI ? COMMENT ?

Si tout travail mérite salaire, tout engagement bénévole mérite reconnaissance. Le bénévolat concentre à lui seul le sens de l'engagement, du désintéressement, du souci des autres, etc. Si dans les structures associatives ou fédérales, le bénévole doit absolument être encouragé - et c'est à souhaiter -, il appartient à leurs dirigeants de donner corps à une reconnaissance sous la forme de propositions de récompenses au bénéfice de personnes souvent discrètes et modestes qui ne demandent rien. À tous les échelons, il est conseillé d'exercer une veille propre à identifier le dirigeant, le bénévole méritant, d'abord parce que ce n'est que justice et ensuite parce que la mise en valeur de ces comportements altruistes peut et doit éveiller des vocations.

Ces récompenses se traduisent depuis longtemps par des médailles qui ont le mérite d'organiser, hiérarchiser, rendre lisible et adapter la récompense à chaque parcours. Les plus prestigieuses sont la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite, obtenues assez rarement pour les bénévoles associatifs et pour lesquelles la demande est à faire auprès des ministères et des préfetures. Deux autres types de récompenses sont plus accessibles et sans doute plus adaptées dans la majorité des cas : les décorations fédérales et les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Les fédérations attribuent donc des médailles en interne à leurs dirigeants suivant la durée et l'efficacité des services rendus ainsi que de l'échelon (national, régional, départemental ou local).

La médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif ne concernait initialement que les sports et la jeunesse mais a vu son champ étendu à l'engagement associatif en général suite au décret du 18 décembre 2013. Cette médaille comporte 3 échelons : bronze (6 années d'ancienneté minimum dans l'action), argent (10 années dont 4 dans l'échelon bronze) et or (15 années dont 5 dans l'échelon argent).

Les décisions d'attribution interviennent deux fois par an, le 1^{er} janvier et le 14 juillet. Les médailles de bronze sont décernées par le préfet sur proposition de la commission départementale consultative placée auprès de lui. Pour les médailles argent et or, la décision est ministérielle. Les dossiers de

proposition sont à déposer auprès des préfetures (D.D.C.S du département). La remise des médailles est réglementée par arrêté ministériel et ne peut être effectuée que par des personnes autorisées.



LE BÉNÉVOLAT, UNE ACTION VALORISÉE PAR L'ETAT

Depuis quelques années maintenant, le bénévolat a également connu une certaine valorisation et légitimation de la part des pouvoirs publics. Eclairage sur quelques lois et actions récentes^[3] :

La promulgation de la loi **Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017** fait évoluer le statut du bénévole.

Tout d'abord d'un point de vue professionnel, puisqu'elle permet aux dirigeants associatifs bénévoles de disposer de six jours de congés non rémunérés pour consacrer du temps à leur association (congé engagement). Mais elle change également les choses en ce qui concerne les étudiants bénévoles. Les formations de l'enseignement supérieur ont désormais l'obligation de distinguer l'engagement associatif en mettant en place un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises au cours de ces missions.

Le **compte d'Engagement citoyen** est un dispositif intégré au compte personnel d'activité (CPA) que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir.

Les bénévoles éligibles peuvent y déclarer leur activité et bénéficier de droits à formation financés par l'Etat en reconnaissance de leur engagement.

Les frais engagés au cours d'une action bénévole et non remboursés par l'association peuvent donner lieu à une **réduction d'impôt sur le revenu**. Cela nécessite de justifier le montant de ses frais, qui peuvent être

[3] Eléments tirés du Guide du Bénévolat 2018/2019

de différentes natures (billets, factures, nombre de kilomètres parcourus avec son véhicule personnel etc.), et d'avoir une déclaration prouvant que le bénévole a auparavant renoncé au remboursement de ces frais par l'association. Pour les organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique, le montant de la réduction d'impôt s'élève à 66% des sommes versées (dans la limite des 20% du revenu imposable que représentent les dons). De plus, pour faciliter les missions qu'un bénévole réalise, il peut prétendre au **remboursement des frais personnels engagés** à la condition qu'ils correspondent à des dépenses réelles, justifiées et engagées pour les besoins de l'activité associative.

Lorsque ces conditions sont respectées, les bénévoles ne sont pas imposables au titre des remboursements qui leur sont versés, car ce ne sont pas des revenus. L'association doit alors conserver les pièces justificatives de la réalité des dépenses pendant 4 ans.

Outre ces actions concrètes, le gouvernement a également assoupli les règles en matière de bénévolat et d'association. Depuis un décret signé le 9 mai 2017, tous les mineurs ont désormais le droit d'adhérer ou de créer une association.

PLUS D'INFORMATIONS :

Retrouvez toutes les informations au sein du Guide du bénévolat, promu et actualisé chaque année par le ministère chargé de la vie associative.



Face aux diversités des profils, des engagements et des structures il est important de ne pas minimiser la gestion des bénévoles qui doivent être accompagnés, motivés, orientés par la mise en place d'actions d'animation et de reconnaissance. Rappelons qu'un repas en fin d'année est une forme de reconnaissance très appréciée qui offre un temps de rencontre, d'échanges et de partage. Certains (assez malins) ont même pensé à créer un poste de référent (bénévole !) sorte de coordinateur et force de proposition d'événements et d'actions propices à les fidéliser. Si les bénévoles permettent le développement des associations, ces dernières permettent elles aussi aux bénévoles de se construire. S'il est équilibré, ce double apport entre les deux parties saura créer une véritable synergie pour *in fine* œuvrer au développement du tissu associatif.

Pour que l'action bénévole ne soit jamais remise en question ou ne s'estompe, le renouvellement de ses acteurs doit se poser au sein des associations avec notamment la place donnée aux jeunes, particulièrement dans leur prise de responsabilité, enjeu majeur du paysage associatif de demain.

Un prochain article fera l'objet d'une présentation des organismes chargés de soutenir et de défendre les intérêts du bénévolat ainsi que ceux missionnés pour assurer le lien entre les bénévoles et les associations.

Sources :

www.associatheque.fr

www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf

www.lemouvementassociatif.org

hal.archives-ouvertes.fr/hal-00509696/document

Enquête Recherches & Solidarités, La France bénévole 2017 - Cécile BAZIN - Marie DUROS - Jacques MALET
Lionel Prouteau, Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA

CAP FRANCE

VILLAGES VACANCES et HÔTELS CLUBS



Cap France, DES SOUVENIRS PLEIN LA TÊTE

Partagez des moments de convivialité et de découverte dans l'un de nos 90 villages vacances et hôtels clubs situés au coeur des plus belles régions de France ! En famille, entre amis ou en groupe, vous profitez d'un hébergement tout confort, d'une cuisine savoureuse et de nombreuses activités pour tous les âges. Authentique, Avantage, Exception... Choisissez parmi nos trois gammes de villages selon vos envies de confort et d'expérience !

+ Découvrez nos séjours individuels sur
www.capfrance-vacances.com

+ Pour les groupes à partir de 10 personnes,
rendez-vous sur capfrance-groupes.com

-10%

En famille ou
entre amis avec le
code **FSCFF19**

-5%

pour les groupes
avec le code
FSCFG19